

Vivre avec le Smic, un quotidien de

Trois femmes, trois parcours différents et un point commun : une vie de célibataire avec ou sans enfant au salaire minimum. Le système D, un découvert permanent et des inquiétudes

Dossier réalisé par
Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Le 1^{er} octobre 2021, le salaire minimum de croissance (Smic) a été revalorisé de 2,2 %. Une revalorisation liée à l'évolution des prix exceptionnelle en France. La dernière augmentation automatique du salaire minimum liée à l'inflation était intervenue au 1^{er} janvier 2021 (+ 0,99%) contre + 1,2% au 1^{er} janvier 2020. L'an dernier, elle avait bénéficié à 13 % des salariés, soit 2,25 millions de personnes, parmi lesquelles, selon la Dares (direction du travail), 59,3 % de femmes quand celles-ci ne représentent que 44 % de l'emploi salarié.

Rosy, Coralie et Sabine ont accepté de partager ce qu'est leur quotidien. Quotidien de femmes seules avec ou sans enfants. Quotidien où il faut travailler au Smic sans grande perspective de carrière, compter sans arrêt, renoncer aux petits et grands plaisirs, vivre avec un découvert, faire fonctionner le système D et oublier de se plaindre.

Rosy, 45 ans, un enfant, Mérignac (33). Sur son blog (1), elle se fait appeler Rosy Lapomette. « Rosy, c'est ma jumelle maléfique qui dit ce que je n'ose dire. Quand je me suis séparée du père de mon fils, il y a douze ans, je ne voulais pas donner l'image d'une maman dépressive. Il me fallait une échappatoire pour raconter avec humour et dérision les petites galères du quotidien, les embrouilles au supermarché, mes atermoiements avec la caisse à outils ou encore le cadeau pourri et pas cher à envoyer à son ex qui se marie. »

Rosy lâche ses humeurs sur

la Toile quand la maman à la ville s'étend peu sur sa situation. Sa situation ? Elle la résume ainsi : « Avant le divorce, nous avions un bon niveau de vie. Après, je me suis retrouvée avec mon fils dans un T1 au loyer mensuel de 760 euros à Bordeaux. Je n'avais pas droit aux APL et n'étais pas prioritaire pour un logement social. J'ai attendu sept ans pour en obtenir un. Je travaillais comme assistante commerciale et j'élevais mon petit garçon. Pas dispo pour les heures supplémentaires, ni pour les afterworks (apéritifs professionnels après les heures de bureau, NDLR) et les séminaires. Et donc peu de

« Et malgré tout cela, j'ai la fierté d'avoir, chaque année, offert deux ou trois jours de vacances à mon fils »

marges de manœuvre pour évoluer et prétendre à un autre poste que celui payé au Smic. »

La mère de famille a donc appris la débrouille : « Les postes habillement, esthéticienne, coiffeur, crème de jour et restaurants, on les balaille. J'ai appris à manier le tournevis et je me suis fait une bande d'amies avec laquelle on joue l'entraide suivant les compétences de chacune. On apprend à être malins, à choisir la séance de ciné le dimanche à 11 heures et à dénicher les bons plans. En cas de coup dur, genre la voiture qui tombe en panne, ma maman, 65 ans, m'aide... Et malgré tout cela, j'ai la fierté d'avoir, chaque année, offert deux ou trois jours de vacances à mon fils : en dehors des périodes trop prisées, avec des départs et retours à

des heures impossibles car moins chères, mais des vacances quand même ! »

Il y a quelques jours, Rosy a démissionné pour prendre un nouveau poste, ailleurs, et mieux payé. « Mon fils a 20 ans. Il bosse et vit avec moi. Je peux désormais participer aux rendez-vous après le travail et aux séminaires. J'ai l'intention d'avancer. » Depuis plusieurs mois, Rosy Lapomette fait également des maraudes pour « les Robins de la rue ». « Et là, j'ai réalisé : j'ai une situation plutôt cool... »

Coralie, 30 ans, Bordeaux. Elle est hôtesse d'accueil dans un grand magasin d'équipement. Payée au Smic depuis deux ans, soit 1 231 euros nets par mois (2). Célibataire, elle vit dans un 38 m² à Bordeaux. Loyer : 561 euros. Fluides, abonnement à la box et dépenses liées à la voiture réglés, il reste chaque mois à Coralie 200 euros pour manger. Somme qu'elle fume... au sens littéral du terme. « 200 euros de cigarettes par mois, je sais, c'est beaucoup... Mon seul plaisir. » Résultat, c'est sa maman qui lui remplit le réfrigérateur.

Tous les deux mois, elle s'offre un extra : une couleur à 10 euros qu'une amie coiffeuse se procure dans un magasin réservé aux professionnels. « Il y a quelques jours, j'ai acheté des chaussettes. Deux ans que je n'avais pas mis les pieds dans un magasin de vêtements. Le restaurant ? J'ai des amis compréhensifs qui m'invitent à dîner chez eux. Ah, et puis j'ai fait un achat utile : un plaid. Vu la flambée du gaz et de l'électricité, cet hiver, il va falloir faire des économies. »

Deux ans de ce régime alors qu'auparavant elle vivait dans les Landes, travaillait dans la



boulangerie familiale et gagnait 1 500 euros nets par mois... « J'ai voulu couper le cordon et revenir à Bordeaux où j'avais vécu plus jeune. Mais tout est plus cher. Je ne peux décemment pas continuer comme ça et imposer à ma mère d'aider sa fille galérienne. J'ai discuté avec mon employeur : pas de perspective d'évolution. Il faut que j'aille voir ailleurs bien que j'apprécie beaucoup mon tra-

vail et mes collègues. Je m'y sens bien. Et ça, c'est un vrai luxe auquel il m'est difficile de renoncer... »

Sabine, 40 ans, Ondres (40). « Parfois, lorsque j'arrive à la caisse du supermarché, alors que je n'ai acheté que les premiers prix, j'ai cette angoisse : est-ce que ma carte bancaire va passer ? » Sabine a eu plusieurs vies : d'abord dans l'équitation, puis dans la restau-

Quand le salaire min

Une famille de six personnes, une autre de quatre, et une vie construite autour du Smic avec des frustrations, des sacrifices, des joies mais aussi de la colère

Ils sont six : Aurélie, son époux et leurs quatre enfants, domiciliés dans le Marmandais, en Lot-et-Garonne. Aurélie est payée au Smic pour un CDI à mi-temps, soit 800 euros nets par mois. « Mon mari travaille à temps plein dans l'intérim pour 1 400 euros. Le choix de l'intérim n'est pas un hasard. Par le jeu des primes, on peut avoir des rémunérations plus importantes certains mois », souligne la mère de famille.

Le couple est locataire et, grâce aux APL et aux allocations familiales, bénéficie de

1350 euros d'aides. « Après, sur le terrain des dépenses courantes, nous avons deux voitures dont nous avons besoin pour nos déplacements professionnels. Deux assurances auto et un crédit pour l'un des véhicules. » N'allons pas croire que la famille est à l'aise. Aurélie décrit un quotidien où « l'on fait attention à tout, où l'on essaie de ne rien gaspiller » et ce, « pour finir le mois pile-poil » (sic). Pour les courses alimentaires, on traque les offres et les promos, les formats familiaux et les marques distributeurs.



Aurélie et sa famille privilégient les sorties nature qui « ne coûtent rien ».